



Association locale pour l'information et
la communication intéressant les Aiglemontais.



novembre 2024
n°67

1. Aiglemont. - Pèlerinage de St-Quentin. - La Chapelle de St-Quentin
Y'a ti yaûque ed' nû à Ellemont ?

Quoi de neuf ?

- Alors quoi de neuf à c' t'heure mon vieux ?
- Ben pas grand-chose, à part qu'il a draché tout l'été et qu'il'herbe, elle a pas arrêté d'pousser.
- Je l'sais ben va, même qu'au cimetièrre, c'était pas plus tôt fini de nettoyer d'un côté qui fallait r'commencer d'l'autre. Et pis, tout faire à la main, parce qu'au cimetièrre le tue-herbe ça pourrait aussi tuer les morts.
- La loi, c'est la loi, chacun doit la suivre, faut pas oublier qu'on doit protéger la nature.
- Et oui, mais un mort on le respecte, même ceux du vieux cimetièrre de la chapelle de Saint Quentin.
- T'as raison, quand j'profite du petit havre de paix autour de la chapelle et ben j'vais te dire, je pense à tous nos anciens. Et à la reconstruction de la chapelle y'a 20 ans, on les a laissé reposer sous la pelouse. Tu t'rappelles de c'qui y'avait avant ?
- Une ruine et un terrain abandonné, envahi par les ronces depuis les années 50 après l'arrêt des processions pour la fête de St Quentin.
- Le vieux cimetièrre a même failli devenir un terrain à bâtir !

Editorial

Bientôt 30 ans que notre association existe. Créée en 1995, elle devient une des plus anciennes de notre village.

Son objectif, à l'origine, était de pallier à une absence d'information dans AIGLEMONT. Nous avons alors ressenti le besoin d'insuffler du renouveau dans notre village qui s'endormait lentement. En se penchant sur son passé riche de son histoire et en pensant à son futur, nous avons œuvré à son réveil tout en lui conservant son caractère rural.

Les années ont passé, les temps ont changé et nous sommes maintenant largement dépassés par l'équipe de la commission de communication de la commune.

Nous voulions aussi animer le village, les joyeux animateurs du Comité des Fêtes nous dament souvent le pion en multipliant leurs actions.

Mais ALICIA tient bon. Nous avons nos spécificités. L'association organise des marches, publie des livres. Notre grande fierté est la réédition, à l'identique, du livre de Marcel Dorigny : « Quatre villages à travers les siècles ». Relation exhaustive de la vie de notre village jusqu'au milieu du siècle dernier, cette monographie est encore en vente, vous pouvez nous contacter pour l'acquérir.

Nous sommes aussi en recherche de thèmes d'articles et vous verrez dans ce numéro de novembre que certains lecteurs ou informateurs nous ont aidés. Merci à eux !

Maryse Smigielski



AIGLEMONT

**DIMANCHE
2 FEVRIER 2025**

De 9h à 17h - Salle polyvalente

**bourse
multicollections**

cartes postales, monnaies,
timbres, papiers anciens, ...

bourse aux livres

Entrée gratuite

ORGANISATION ASSOCIATION ALICIA
PÉLERINAGES - 03 24 33 08 62
08090 AIGLEMONT

Sommaire

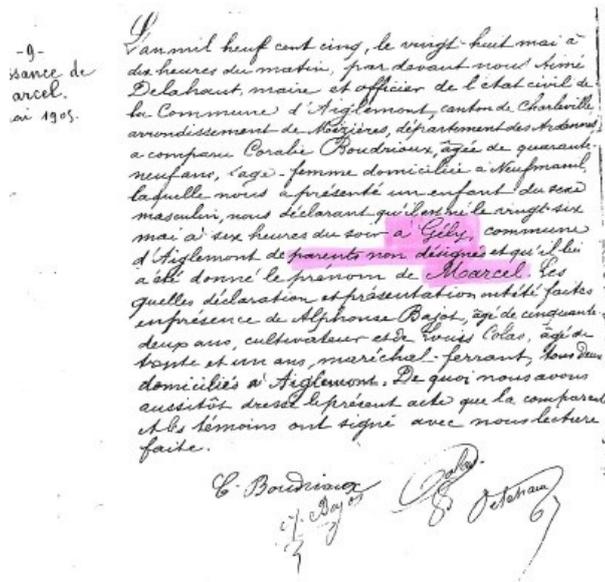
Edito	Page 1
Quoi de neuf ?	
On a enfin retrouvé Marcel (suite)	Page 2
Petit dictionnaire du patois d'Aiglemont Sortie à Villers-Cotterêts	Page 3
Engrais ou amendement ? Les soirées musicales d'Aiglemont	Page 4
Les lieudits Au parc Lejay	Page 5
Recette — Poème — Agenda	Page 6



Tout vient à point à qui sait attendre ou ... on a enfin retrouvé Marcel !

Rappelez-vous dans un des premiers numéros de notre revue, nous avons lancé un appel pour retrouver un enfant. Dans les registres de l'Etat civil de la commune d'Aiglemont, se trouve inscrit un acte particulier en date du 28 mai 1905. En effet, un enfant prénommé Marcel dont on déclare la naissance le 26 mai de parents non désignés. Pourquoi ?

Cet enfant est né au sein de la colonie libertaire implantée dans les bois de Gesly entre 1903 et 1909 par Fortuné Henry, militant politique et syndicaliste. Cette curiosité a suscité de longues recherches, car il n'est pas évident de trouver une filiation lorsque l'on ne dispose que d'un prénom et donc de peu d'informations.



Acte de naissance de Marcel

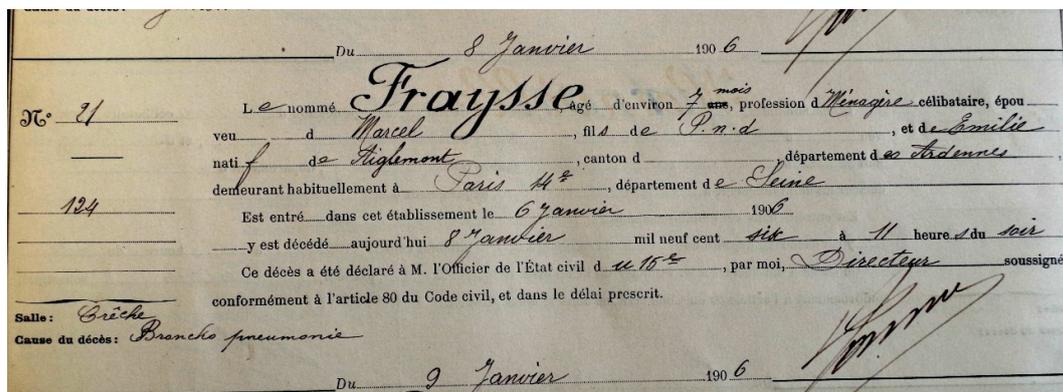
Après avoir parcouru les articles de presse de l'époque relatant la vie à l'intérieur de la colonie L'ESSAI, on retrouve le prénom de sa mère Emilie et potentiellement celui de son géniteur Prosper, mais sans certitude. Ces personnages voulaient volontairement rester discrets car ce milieu libertaire faisait l'objet d'une surveillance particulière par les autorités. Il faut dire que le frère de Fortuné Henry a été l'auteur de l'attentat à la bombe au café Terminus à Paris en 1892 et a été ensuite condamné à mort puis guillotiné pour les crimes commis.

Nous voici donc avec trois prénoms ! Reprenant le travail de recherche, nous sommes parvenus à retrouver les patronymes et ainsi à rendre un nom à chacun de ces colons.

Né à Aiglemont, Marcel avec sa mère Emilie et deux enfants nés d'une précédente union repartent à Paris après avoir vécu quelques mois

dans la clairière de Gesly. Nous venons de découvrir qu'aussitôt arrivé dans la capitale, le jeune Marcel décède à l'hôpital Necker d'une bronchopneumonie à l'âge de 7 mois. C'est l'adresse parisienne de sa mère qui nous a permis d'identifier précisément ces personnes. Une nouvelle recherche dans les archives de l'hôpital Necker nous permet d'apprendre enfin que Marcel et Prosper portent le patronyme de FRAYSSE. Toutes ces recherches effectuées depuis près de trente années pour retrouver l'identité de Marcel ont enfin abouti grâce à l'aide de généalogistes et d'historiens mais aussi aux réponses de « la bouteille à la mer » lancée sur les réseaux sociaux qui ont parfois du bon !

Sans corriger l'acte original, le Maire d'Aiglemont a glissé une notice dans le registre d'état civil pour que ces longues recherches restent à la disposition des générations futures d'historiens passionnés par l'épisode de la colonie libertaire d'Aiglemont et ses acteurs.



Acte de décès de Marcel à l'hôpital Necker à Paris

Directeur de la publication : M. SMIGIELSKI, Rédacteur en chef : J-Ph. GUENARD. Comité de rédaction : P. DECOBERT ; M-C. DECOBERT ; J. LE BRUN ; M. SMIGIELSKI ; J. ROBERT ; N. DECOBERT, B. GUENARD.

Siège social et correspondance : ALICIA 17, rue Jean Moulin 08090 AIGLEMONT. Imprimé par SOPAIC Repro.

Dépôt légal : 11 / 2024. ISSN : 1267-821X. Reproduction même partielle interdite.

E-mail : alicia@aiglemont.fr

Petit dictionnaire du patois d'Aiglemont (suite)

B

Brailles : couches de bébé. Du latin « braca », mot d'origine gauloise qui désignait une sorte de pantalon.

Braire : pleurer, essentiellement à propos des enfants.

Braque : maladroit ou brutal.

Brelle : ciboulette. Par métaphore, s'applique aux cheveux raides.

Bricoleux : dérivé de bricole. S'applique à un individu à qui on ne peut confier un travail important.

Brisaque : maladroit, qui casse tout.

Brouant : crécelle. Autrefois, entre le Vendredi Saint et le dimanche de Pâques quand les cloches, selon la coutume, étaient parties pour Rome, les garçons les remplaçaient. A la sortie de l'école, deux fois dans la journée, ils passaient dans le village, agitant leur « brouant » et scandant : « Ah, il est midi ! », « Ah, il est l'heure du salut ! », suivant les moments de la journée.

Buriau : tas de foin. Au moment de la fenaison [le faneret], quand le foin coupé était fané après avoir été retourné à l'aide d'un grand râteau en bois, on le mettait « à buriau » avant de le charger sur des charrettes pour le rentrer dans les greniers.

Buse : tuyau de poêle. S'applique au chapeau haut de forme également.

Busiau : base de la hampe qui reste encore dans la peau lorsqu'on plume une volaille.

Sortie à Villers-Cotterêts

Le 4 juin dernier, un petit groupe d'adhérents d'ALICIA a pu profiter d'une sortie organisée par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - AMOPA -.

L'Association ALICIA a fait bénéficier ses adhérents des mêmes tarifs que ceux de l'AMOPA.

Le but du voyage : La Cité internationale de la Langue Française à Villers-Cotterêts dans le département de l'Aisne.

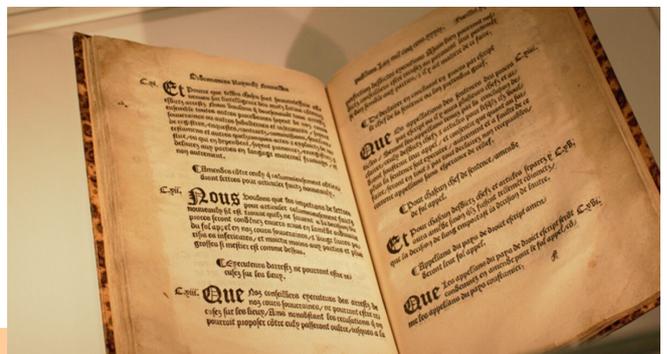
L'institut de la Langue Française ouvert, depuis un an, se situe dans le cadre du château datant de François 1^{er}. C'est là que fut signée par le roi en 1539 l'ordonnance qui institue le Français comme langue officielle du droit et de l'administration.

Au fil des siècles, le château a connu plusieurs destins différents. A partir du 19^{ème} siècle, une partie des bâtiments est utilisée pour recueillir des mendiants parisiens, ils serviront aussi de prison puis de maison de retraite. A la fin du 20^{ème} siècle, le château, abandonné, se trouvait dans un certain état de délabrement .

Sa restauration commence en 2019 et c'est une prouesse de lui avoir rendu en si peu de temps sa splendeur et sa fonctionnalité avec un lieu entièrement dédié à la langue française.

Tous les pays francophones sont mis à l'honneur, toutes les formes du français y sont présentées , avec toutes ses transformations.

A la fois didactique et récréatif, on y trouve une multitude d'idées autour de notre langue. D'une salle à l'autre, on change entièrement d'univers. La visite se termine devant un buste en bronze de François 1^{er} et de l'original de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts.



*Cette langue française qui nous fonde et nous soude.
Les politiques devraient en priorité réfléchir à cette force-là.*

Fabrice Luchini

Engrais ou amendement ?

2 apports différents pour 2 résultats différents !

Mais alors qu'appelle-t-on amendement et en quoi est-ce différent d'un engrais ? Voyons cela.

Un amendement nourrit le sol, il se dégrade lentement et favorise donc la vie biologique du sol. Eh oui, pour dégrader le fumier ou tout autre amendement, il faut une myriade de « bestioles » plus ou moins visibles.

On finit donc par obtenir une terre vivante et fertile car en dégradant la matière organique contenue dans le fumier et autre, les « bestioles » fournissent les éléments nutritifs dont une plante (quelle qu'elle soit) a besoin pour se développer correctement. Mais en plus, la dégradation de la matière végétale fournit de l'humus et ce qui est très fort c'est qu'une bonne partie des éléments nutritifs dont je parlais juste au-dessus est retenue par l'humus. Alors, même lors d'années très pluvieuses (voir très très pluvieuse...) les éléments minéraux ne se retrouvent pas (moins) dans la nappe phréatique.

Maintenant que l'on sait tout cela, il est simple de comprendre que les amendements se mettent en automne et en hiver afin d'être disponibles au printemps. Les amendements les plus connus sont les fumiers, les engrais verts, le paillage et le bois raméal fragmenté.

Le compost est déjà en partie transformé, il peut donc être apporté plus tard, début de printemps par exemple.

Et les engrais alors ?

Ils nourrissent directement et rapidement la plante mais n'amènent quasiment rien au sol. Ils doivent donc être apportés en période de croissance de végétaux sinon, ils sont lessivés par les pluies et se retrouvent dans les nappes.

Il en existe de multiples sortes : simple (un seul élément) ou composé (deux ou trois éléments). Leur impact sur les végétaux est évident mais inutile de doubler les doses ou de les épandre en hiver, c'est de l'argent en moins et de la pollution en plus !

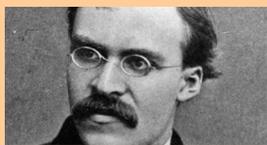
Les effets des amendements seront durables alors que les engrais ont un effet « coup de fouet ».

Vous savez tout maintenant pour les utiliser à bon escient



Les soirées musicales d'Aiglemont.

Le 7 juin, l'église a accueilli toute une troupe de musiciens et de chanteurs pour une sympathique rencontre. La formation instrumentale « Bohème Folk Band » a présenté un concert d'instruments anciens, tandis que la chorale « Chant'Chor » prenait le relais avec le chant. Ce fut une soirée bien appréciée, passée dans la musique et la bonne humeur sous la houlette de deux Aiglemontais talentueux, Huberte et Alain Quatreuille.



La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil

Friedrich Nietzsche

Au pays d'Ellemont : LES LIEUDITS (suite)

Les lieudits qui composent notre territoire servaient de repères dans un environnement agricole très morcelé. On était souvent obligé de se déplacer d'une extrémité à l'autre au cours du même après-midi : des *Six-Jours* au *Champ-Bataille*, puis au *Clos* pour le « fanneret » par exemple.

Avec l'extension de l'habitat, la plupart des lieudits subsistent dans les noms des lotissements ou des rues, d'autres ont été oubliés même s'ils figurent toujours sur le cadastre.

Poursuivons l'évocation de tous ces noms et leur origine.

La *Carrouée* était un raccourci, un chemin d'exploitation emprunté par les chariots. Le *Chemin des vaches* rappelle l'ancien troupeau communal, comme *Le pré du taureau* et *Le Paquis* étaient des pâturage. (*Paquis*, provient du vieux français « pâquier », pâturage maigre et souvent marécageux). *Poursiamont* était le lieu de la « sonre », troupeau de porcs qui allait à la glandée au pied des chênes. Et *Tanimont* serait alors le bois où les « pèleux » récoltaient le tan. De vieilles activités éteintes dont les noms font ressurgir le souvenir !

Parfois, une simple rencontre, un fait-divers, un évènement tragique se perpétuent au travers des noms de lieux : *Le Pré-Au-Renard*, *Le Bras-Cassé*, *L'Homme-mort*, *Le Champ-Bataille*. *Le Charnier* était peut-être l'endroit où furent enterrés à une époque lointaine les morts d'un combat ou les victimes d'une épidémie de peste. *Voiria* devait être la « voirie », lieu où l'on jetait les immondices ou bien dérive du vieux mot « hoirie », l'héritage.

Restent des souvenirs de la foi de nos ancêtres avec les lieux invoquant la religion ; *Saint-Quentin*, *Saint-Minge*, *Le Chemin de Sainte-Anne*. On trouve aussi la trace des anciens calvaires avec *La Croix de L'Homme-mort*, *La Croix Là-Haut*, *La Croix-Grenet*, *La Croix-Baudet*, petites croix en fer forgé qui ont été remplacées par des stèles plus importantes. Le pré de *La Croisette* qui avait appartenu à l'abbaye de Laval-Dieu avant la Révolution faisait peut-être lui aussi allusion à la Croix.

A suivre

Sources : Quatre villages à travers les siècles de Marcel Dorigny.

Au parc Lejay

Les noms de gauche à droite

- Margueritte Germain
- Margueritte Guyard
- Pierre Titeux
- Gaston Bajot
- Paul Guyard
- Andrée Gueury
- Marie-Louise Titeux





Recette : Tarte au fromage blanc

Ingrédients

Pour la pâte :

- 250 g de farine
- 125 g de beurre (froid, coupé en morceaux)
- 1 pincée de sel
- 50 g de sucre
- 1 œuf
- 2 à 3 cuillères à soupe d'eau froide

Pour la garniture :

- 500 g de fromage blanc (de préférence à 20% de matière grasse)
- 3 œufs
- 150 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé (ou 1 cuillère à café d'extrait de vanille)
- 2 cuillères à soupe de maïzena (féculé de maïs)
- Le zeste d'un citron (facultatif)
- Une pincée de sel

Préparation

1. Préparez la pâte :

- Mélangez la farine, le sucre et le sel dans un saladier.
- Ajoutez le beurre froid et sablez la pâte avec vos doigts jusqu'à obtenir une consistance de sable.
- Incorporez l'œuf et l'eau froide, puis pétrissez rapidement pour former une boule.
- Enveloppez-la dans du film alimentaire et laissez reposer au frais pendant 30 minutes.

2. Préparez la garniture :

- Préchauffez le four à 180°C (th. 6).
- Dans un grand saladier, mélangez le fromage blanc avec le sucre, le sucre vanillé, et le zeste de citron si vous l'utilisez.
- Ajoutez les jaunes d'œufs un à un, puis la maïzena.
- Montez les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel, puis incorporez-les délicatement au mélange de fromage blanc.

3. Assemblez et cuisez :

- Étalez la pâte et garnissez-en un moule à tarte préalablement beurré et fariné.
- Piquez légèrement le fond de la pâte avec une fourchette.
- Versez la garniture sur la pâte.
- Enfourez pour 40 à 50 minutes, jusqu'à ce que la garniture soit ferme et légèrement dorée.

4. Laissez refroidir :

Laissez la tarte refroidir dans le moule avant de la démouler. Elle peut être dégustée tiède ou froide.

Conseils :

- Pour un goût plus riche, vous pouvez ajouter une cuillère de crème fraîche dans la garniture.
- Saupoudrez de sucre glace avant de servir pour une touche gourmande.

Douce France

Il revient à ma mémoire des souvenirs familiers
Je revois ma blouse noire, lorsque j'étais écolier
Sur le chemin de l'école
Je chantais à pleine voix
Des romances sans paroles
Vieilles chansons d'autrefois

Douce France

Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur

Mon village

Au clocher aux maisons sages
Où les enfants de mon âge
Ont partagé mon bonheur

Oui je t'aime

Et je te donne ce poème (je te donne ce poème)
Oui je t'aime
Dans la joie ou la douleur

Douce France

Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur

Oui je t'aime

Et je te donne ce poème (je te donne ce poème)
Oui je t'aime
Dans la joie ou la douleur

Douce France

Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur
Je t'ai gardée dans mon cœur

Charles Trenet



Les rendez-vous d'ALICIA

Dimanche 02 février : Bourse multicollections

Vendredi 28 février: assemblée générale d'ALICIA. (Mairie à 20h30)

Samedi 22 mars : Marche ALICIA

